

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 10 juin 2016

6<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CP-2016-6-6-1

**Service instructeur**

DEVI - Service de l'Environnement et de l'Agriculture

**Service consulté**

**MISE EN OEUVRE D' ACTIONS GERPLAN 2016**

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour les 6 opérations suivantes, représentant des subventions pour un montant global de 21 709 € :

- programme de sensibilisation à l'environnement des scolaires et du grand public de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg pour un montant de 14 322 €,
- conception et réalisation de 5 panneaux pour le sentier des carrières à BERGHEIM pour un montant de 2 803 €,
- plantation d'arbustes et d'arbres fruitiers pour réhabiliter le site de l'ancienne déchèterie à REGUISHEIM pour un montant de 1 767 €,
- création d'un verger pédagogique à REGUISHEIM pour un montant de 971 €,
- création d'un verger communal à ALTENACH pour un montant de 568 €,
- aménagement d'un sentier de découverte à FULLEREN pour un montant de 1 278 €,

Ces 6 opérations sont inscrites aux Contrats de Territoire de Vie 2014-2019 Piémont - Val d'Argent - Pays Welche, Florival - Vignoble - Plaine du Rhin, et du Sundgau.

Il vous est proposé également d'accorder une subvention d'un montant de 8 910 € à l'association BUFO pour la réalisation d'études en amont de la création et de la restauration de zones humides, projets recensés dans les programmes GERPLAN 2016 des communautés de communes, ainsi que pour le suivi des travaux correspondants.

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour la mise en œuvre de 6 opérations inscrites respectivement dans les programmes 2016 des Communautés de Communes de la Vallée de Kaysersberg, du Pays de Ribeauvillé, de Centre Haut-Rhin, de la Porte d'Alsace et de la Largue.

Les programmes GERPLAN auxquels se rattachent ces opérations ont été présentés et validés en Commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie des 22 janvier et 24 mars 2016. Ces actions s'inscrivent également dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019 correspondants.

### **Territoire de Vie Piémont - Val d'Argent - Pays Welche**

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg sollicite une subvention départementale d'un montant de 14 322 € pour un programme de sensibilisation à l'environnement des scolaires et du grand public.

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, la commune de BERGHEIM sollicite une subvention départementale d'un montant de 2 803 € pour la conception et la réalisation de 5 panneaux pédagogiques pour le sentier des carrières dans le massif du Taennchel. Il s'agit de valoriser l'histoire géologique et minière de ce site.

### **Territoire de vie Florival - Vignoble - Plaine du Rhin**

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, la commune de REGUISHEIM sollicite une subvention départementale d'un montant :

- de 1 767 € pour la réhabilitation du site de l'ancienne déchèterie par la plantation d'arbustes et d'arbres fruitiers,
- de 971 € pour la création d'un verger pédagogique.

### **Territoire de vie du Sundgau**

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace, la commune d'ALTENACH sollicite une subvention départementale d'un montant de 568 € pour la création d'un verger communal à l'entrée nord du village. Elle prévoit la plantation de 25 fruitiers hautes tiges et d'une dizaine d'arbustes mellifères.

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes d'Ill et Gersbach, la commune de FULLEREN sollicite une subvention d'un montant de 1 278 € pour l'aménagement d'un sentier de découverte autour du village, agrémenté de plantations d'arbres et d'arbustes à fleurs de variétés locales.

### **Création et restauration de zones humides**

Dans le cadre de la démarche GERPLAN et de la politique départementale de préservation de la biodiversité, le Département et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sollicitent l'intervention de l'association BUFO pour réaliser des études en amont des projets de création et de restauration de zones humides, recensés dans les programmes GERPLAN des communautés de communes.

Ces études délivreront un diagnostic précis des sites (dont un inventaire de terrain des amphibiens), une synthèse des enjeux environnementaux rencontrés, une proposition des travaux à réaliser avec estimation du coût et échéancier, ainsi qu'une notice sur la gestion future de ces sites.

En 2016, 7 projets issus des programmes GERPLAN feront l'objet d'une étude par l'association BUFO. Il s'agit de :

- la création d'un réseau de mares à METZERAL,
- la renaturation d'un ancien méandre de la Fecht à OSTHEIM,
- la création d'une mare à UFFHOLTZ,
- la création d'une zone humide à KAPPELEN,
- la restauration d'une zone humide à DIDENHEIM-BRUNSTATT,
- la renaturation d'une zone humide à RIXHEIM,
- l'aménagement d'une mare pédagogique à FLAXLANDEN.

Par ailleurs, l'association BUFO est également amenée à suivre les travaux consécutifs à ses études. En 2016, elle assurera le suivi des chantiers 2014 ou 2015 des communes d'AMMERSCHWIHR, NAMBSHEIM, KOETZINGUE, BUSCHWILLER et DIETWILLER.

La plus-value de l'intervention de l'association BUFO porte sur la connaissance des espèces d'amphibiens présentes sur les sites à restaurer et leur prise en compte dans les aménagements à prévoir. Elle génère ainsi des indicateurs de suivi de la faune dans le temps, et donc de l'évolution de la biodiversité, ce qui permettra une évaluation de cette politique.

Afin de réaliser ces études, ainsi que le suivi des travaux correspondants, l'association BUFO sollicite une subvention départementale d'un montant de 8 910 € (taux d'aide de 20 %), l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse intervenant à hauteur de 60%.

Le montant de la subvention relative à cette opération s'élèverait donc à 8 910 €, à prélever sur le programme C751, chapitre 65, fonction 738, nature 6574.

Au regard des éléments précédents, je vous propose :

- d'accorder une subvention aux porteurs des actions présentées dans le tableau annexé au présent rapport et mises en œuvre dans le cadre de la démarche GERPLAN pour un montant total de subventions de 21 709 €,
- d'accorder une subvention de 8 910 € à l'association BUFO pour la réalisation d'études de création et de restauration de zones humides recensés dans les programmes GERPLAN des communautés de communes et le suivi des travaux correspondants, soit 20 % d'une dépense subventionnable de 44 550 € TTC. Les crédits seront prélevés au programme C251, chapitre 204, fonction 74, nature 20421.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



---

Eric STRAUMANN